

la gazette du Var #24

de la porte des Maures à la Méditerranée

mars 2017

LA GAZETTE EST AUSSI DANS LE GOLFE DE SAINT-TROPEZ !



La Coordination Rurale mobilisée auprès des agriculteurs

RENCONTRE AVEC
LE PRÉFET DU VAR



ENQUÊTE SCIENTIFIQUE
SUR LE LOUP

NOTRE SUPPLÉMENT SPÉCIAL COORDINATION RURALE P.13 À 17

Élections présidentielles

Les 10 propositions phares du candidat idéal des agriculteurs

L'Assemblée Générale de la Coordination Rurale du Var a été l'occasion de présenter son candidat idéal.

La Coordination Rurale a beau être un syndicat apolitique qui ne donne pas de consignes de vote, elle a tout de même sa petite idée sur le candidat qui permettrait, via son programme agricole, de relancer ce secteur clé de l'économie française...

UN CANDIDAT VIRTUEL...

À l'occasion des élections présidentielles, la Coordination Rurale envoie à l'ensemble des candidats déclarés une silhouette d'1m70, un patchwork de différents visages, vêtu à la fois d'un costume... et d'une paire de bottes ! Il ne ressemble à personne en particulier car ce qui importe ce sont ses idées et son engagement pour l'agriculture qui a plus que jamais besoin de décisions fortes.

... AUX PROPOSITIONS CONCRÈTES !

Le candidat idéal a été élaboré pour expliquer aux candidats ce que les agriculteurs attendent de leur président de la République et du ministre de l'Agriculture qu'il nommera. Le dossier qui accompagne la silhouette (consultable ci-dessous) explique les 10 mesures structurelles à mettre rapidement en place et les qualités indispensables pour relever le défi :



- se creuser la tête pour replacer l'agriculture à la place stratégique qu'elle devrait occuper ;

- savoir donner de la voix pour arracher l'exception agricole à l'OMC ;

- taper du poing sur la table pour mettre en place une régulation des productions et des marchés à l'échelle européenne ;

- être en jambes pour constater sur le terrain le résultat de la politique agricole ;

- être droit dans ses bottes pour fixer des priorités politiques claires et tenir parole ;

- avoir de bonnes oreilles pour écouter les propositions de tous les syndicats ;

- ne pas jeter de la poudre aux yeux pour réellement résoudre les problèmes ;
- entamer un bras de fer pour que les agriculteurs aient des prix rémunérateurs à la production ;

- mettre du cœur à l'ouvrage pour réformer en profondeur le financement de la protection sociale des agriculteurs ;

- mettre un coup de pied dans la fourmière pour revenir sur la surenchère normative envers les agriculteurs.

action syndicale

Une rencontre avec le préfet du Var détendue



Mi-janvier, une délégation de la Coordination Rurale du Var a rencontré le préfet du Var, Jean-Luc Videlaïne, le directeur de la DDTM, Daniel Barjon, et le chef du service agricole, Olivier Garcin.

La CR83 était représentée par Max Bauer, président et horticulteur à Hyères, et Christian Rastello, céréalier et viticulteur à Pourrières, membre du conseil d'administration en charge des questions sur la PAC.

XYLELLA FASTIDIOSA

Au vu du nombre de pépiniéristes dans

le département du Var, Max Bauer a fortement insisté sur les impacts très importants que pourraient avoir la mise en place de l'article 9-2 de la décision européenne.

La mise en place de telles mesures va avoir un coût financier très important. Selon les estimations des professionnels, elle entraînera une chute conséquente du chiffre d'affaires des exploitations de 40 à 60 %. De plus, la mise en place d'investissements matériels représentera un énorme coût, difficilement supportable économiquement et techniquement peu réalisable (difficulté pour mettre en place les 200 mètres autour du site car le producteur n'est pas forcément propriétaire des terres). Il est certain qu'un grand nombre d'exploitations vont disparaître.

La CR83 a bien insisté auprès du préfet sur l'impossibilité de mise en pratique d'autant plus que la Draaf Paca n'a toujours pas fourni les mesures à mettre en œuvre (nom des produits phytosanitaires à utiliser, fréquence des traitements, modalités de piégeage...).

ICHN ET LOUP

La CR83 est très inquiète au sujet de l'ICHN étant donné qu'une grande partie

des communes sont exclues du zonage. Christian Rastello a indiqué qu'un gros coup est porté aux éleveurs varois qui remplissent dans leurs pratiques pastorales une mission d'intérêt économique, agronomique, environnemental et social. De plus, pour être pertinente, la production brute standard devrait être calculée à la commune et non pas à l'échelle de la petite région. Le préfet a donc proposé qu'une réunion de travail soit organisée afin de repêcher certaines communes possédant de solides arguments.

Le classement des communes conditionne les aides à l'installation et à l'investissement. L'impact sur les installations et l'avenir de l'agriculture dans le département n'est pas négligeable. La DDTM propose de réfléchir à la mise en place d'un critère très typé Méditerranéen pour définir les communes en "ZDCS" en mettant en avant la problématique DFCI.

La suppression des aides ICHN serait une double peine pour les éleveurs qui vivent une situation dramatique à cause des nombreuses attaques de loup. A propos du loup, il y a un risque envers les populations civiles, par exemple les promeneurs, puisque le loup a été récemment aperçu en pleine journée en zone rurale touristique.

DÉGÂTS DE GIBIER

Les dégâts de gibier sur les cultures sont importants dans le département. Ils entraînent une perte considérable pour les agriculteurs. La CR83 a indiqué que les relations avec la fédération de chasse sont très souvent compliquées, ce qui ralentit la résolution des problèmes.

HORTICULTURE

La situation est beaucoup plus préoccupante. La mondialisation du marché ou l'augmentation des coûts de production sont autant de facteurs qui font peser de lourdes menaces sur les exploitations.

La CR83 a souligné l'attachement du personnel de la DDTM à aider au mieux les agriculteurs, notamment dans le cadre de la nouvelle PAC, ce qui est tout à leur honneur. Elle a également tenu à rappeler au préfet que nous sommes un syndicat de propositions, ouvert au dialogue mais déterminé à se faire entendre dans les diverses difficultés rencontrées par les agriculteurs dans leurs productions (dégâts de gibiers, problématiques de traitements phyto-pharmaceutiques...).

Loup

Max Bauer : « il faut faire confiance aux études scientifiques » !

Une enquête a été réalisée conjointement par l'Institut national de la recherche agronomique (Inra) et le Centre d'études et de réalisations pastorales Alpes-Méditerranée (Cerpam) à Seyne-les-Alpes (04) sur les changements de comportement des loups vis-à-vis des humains et de leurs activités, et sur les risques de prédation des élevages de bovins.

DES CONCLUSIONS INQUIÉTANTES

Les conclusions du rapport établis par deux scientifiques comme Michel Meuret (Inra) et Laurent Garde (Cerpam) mettent en avant plusieurs éléments dont deux sont particulièrement inquiétants :

LES LOUPS N'HÉSITENT PLUS À ATTAQUER LES BOVINS

Les éleveurs, en vallée ou en alpage, ont constaté que les veaux n'étaient pas les seuls à subir des attaques, puisque des bovins plus âgés sont touchés. Les bovins auraient également changé de compor-

tement : ils se montreraient plus inquiets et sont parfois retrouvés à plusieurs kilomètres de leur lieu de pâturage initial. Ce changement n'est pas lié aux chiens étant donné qu'ils les ont toujours connus, mais bien au loup.

LES LOUPS CRAIGNENT DE MOINS EN MOINS L'HUMAIN

Des chasseurs et des promeneurs ont attesté avoir vu des loups, parfois de près, que ce soit en montagne ou en lisière de forêt. La multiplication de ces témoignages renforce la crainte d'une attaque sur l'Homme d'autant plus que le loup craint de moins en moins l'Homme, du fait de la protection stricte dont l'animal bénéficie depuis 20 ans.

DES REACTIONS AFFLIGEANTES

Suite à cela Jean-Michel Bertrand, réalisateur du film « La vallée des loups », a réagi dans Le Dauphiné Libéré en dénigrant totalement cette étude. La Coordination Rurale des Hautes-Alpes s'interroge sur les desseins poursuivis et les propos tenus



par cet expert auto-proclamé. Lorsqu'il prétend que ce rapport est une « pseudo publication scientifique », il devrait faire preuve d'un peu d'humilité et se rappeler que le fait qu'il ait passé trois ans dans la nature est tout à fait à son honneur, mais qu'en aucun cas cette expérience ne le qualifie comme spécialiste et encore moins comme susceptible de donner un avis scientifique fondé sur cette question. Qu'aurait dit M. Bertrand si les conclusions

avaient corroboré ses opinions ? Il aurait sans doute applaudi des deux mains sans remettre en cause l'étude. S'il nous semble naturel que chacun ait un œil critique sur ce type de publication, leur caractère scientifique ne nous semble pas discutable, y compris – et peut-être même surtout quand il questionne nos convictions. L'humilité des paysans ne semble malheureusement pas partagée par tous...

SIA 2017

Trois questions à Max Bauer



Max Bauer, président de la Coordination Rurale Paca était présent au Salon de l'Agriculture 2017 pour représenter les agriculteurs de la région. Alors que le Salon vient de fermer ses portes, il en dresse un bilan rapide.

Pourquoi avoir fait le déplacement jusqu'à Paris pour ce salon ?

Il est clair qu'il permet d'échanger avec des collègues paysans venus nombreux, mais aussi de faire part de nos revendications aux politiques. Nous avons reçu sur notre stand diverses personnalités, divers candidats. Nous avons pu leur présenter notre candidat idéal et leur faire part de nos positions pragmatiques

et issues de nos expériences de terrain.

Pour quelles raisons avez-vous insisté auprès d'eux sur le système coopératif ?

La CR a rappelé que le système coopératif devrait avant tout, et d'autant plus dans le contexte actuel, soutenir les agriculteurs et les aider à valoriser leurs productions.

Or, aujourd'hui, certaines grosses coopératives semblent avoir oublié leur mission initiale et s'apparentent à de véritables industries avec des stratégies parfois plus destructrices que des structures privées.

Telle est l'une des raisons de l'action au HCCA le 8 février dernier ?

Oui, bien sûr. La CR a renouvelé sa demande d'intégrer le Haut Conseil de la coopération agricole.

Notre objectif est simple : permettre aux syndicats de porter la voix des agriculteurs au sein de cette institution, censée être l'instance garante de l'éthique de la coopération agricole.

Il nous faut créer un garde-fou contre la dérive des coopératives.

Le gouvernement devrait communiquer sa décision très prochainement.

Max Bauer, président : « La CR83 est plus que jamais mobilisée pour défendre les agriculteurs » !



Retour sur l'assemblée générale de la CR83.

La Coordination Rurale du Var a organisé son assemblée générale le mercredi 8 mars, permettant aux agriculteurs d'échanger sur les questions d'actualité en présence de Bernard Lannes, président national de la CR.

Les dégâts de gibier, l'horticulture et le loup ont également été abordés, ces sujets sont très importants et préoccupants dans le Var. De nombreuses exploitations rencontrent de graves difficultés économiques face à des problématiques de gestion de crise dans diverses productions.

La CR83 est plus que jamais mobilisée pour défendre les agriculteurs du département. Comme elle le fait depuis ses débuts, elle agira du mieux possible en 2017 pour informer, défendre et assister les agriculteurs. Elle mettra tout en œuvre pour se faire entendre auprès des pouvoirs publics pour être considérée

comme un acteur majeur du département, et demeure plus que jamais déterminée à rester réaliste, pragmatique et force de proposition.

FONCIER ET AGRICULTURE URBAINE

En novembre 2016, partant d'une réflexion varoise, des députés ont déposé une proposition de loi (n°4 200 du 9 novembre 2016) relative aux aires urbaines de production agricole (AUPA). Ce texte, aboutissement du travail de la CR et de l'Uniphor, souhaite promouvoir l'agriculture périurbaine (maraîchage, horticulture...).

Le travail de la CR et de l'Uniphor s'inscrit dans une quadruple volonté :

- enrayer la disparition des terres agricoles face au développement urbain ;
- favoriser le développement de l'agriculture de proximité et donc limiter les transports ;
- favoriser la mixité des paysages ;
- aider l'installation des agriculteurs.

RÉINVENTER UNE PARTIE DE LA LÉGISLATION ACTUELLE

Le caractère figé des règles, élaborées pour de grandes surfaces ignorant les pressions foncières, ne permet pas de répondre aux réalités des zones urbaines ou périurbaines.

La CR et l'Uniphor ont donc proposé la création d'un nouveau zonage dans le Code de l'urbanisme et élaboré un cadre contractuel plus souple que le statut du fermage. L'objectif est de redonner la possibilité aux bailleurs et preneurs de choisir ensemble l'étendue de leurs relations.

UN CONTRAT HORS CADRE DU BAIL RURAL

Le contrat Aupa concerne les parcelles agricoles d'une surface inférieure ou égale à deux hectares, les parcelles situées sur le territoire d'une métropole, d'une communauté d'agglomération ou à défaut sur un territoire visé par un Schéma de cohérence territoriale (Scot). Il est conclu pour une période initiale de 4 ans (non modifiable), la durée initiale pouvant être renouvelée par avenant (2 ans minimum sauf accord des parties) et le loyer devant être compris dans les minima et maxima fixés par arrêté préfectoral.

DÉFENDRE L'AGRICULTURE DE PROXIMITÉ ET LES CIRCUITS COURTS

Cet objectif vise les consommateurs, les institutions (écoles, maisons de retraite, etc.) et passe également par d'autres outils. Les ZAP et les PAEN doivent faire l'objet d'une attention plus soutenue de la part des élus locaux. Il est impératif que les communes, les communautés

de communes et d'agglomérations, s'interrogent sur le partage des ressources foncières qui sont les leurs. Nous souhaitons que sur l'espace géographique précédemment défini, 5% du foncier soit réservé à l'activité agricole et ce quel que soit l'outil envisagé (ZAP, PAEN...).

LA PROBLÉMATIQUE DES PRODUITS PHYTOSANITAIRES

La CR83 a envoyé sa contribution à la consultation sur le projet d'arrêté remplaçant celui du 12 septembre 2006 et fixant les conditions d'emploi des produits phytosanitaires (vitesse du vent, protection des cours d'eau, techniques de diminution de la dérive homologuées...).

En l'état actuel, ce projet d'arrêté est un frein au maintien de l'économie agricole et amène la CR83 à y apporter un jugement négatif. Elle a également précisé qu'il n'y a pas de confrontation entre agriculture biologique et agriculture conventionnelle : tout le monde a sa place.

XYLELLA FASTIDIOSA

Au vu du nombre de pépiniéristes dans le département du Var, la CR83 a insisté sur les impacts très importants que pourraient avoir la mise en place de l'article 9-2 de la décision européenne (UE 2015/789).

Malgré le silence de l'administration, des producteurs ont fait des investissements pour mettre en place les mesures de la dérogation 9-2. Or, à ce jour, ils n'ont toujours pas obtenu la dérogation, ce qui compromet leur avenir. Pourquoi donc ne pas se servir de leur témoignage pour faire avancer la situation ?

Rencontre avec le secrétaire général aux affaires régionales

Début mars, après avoir été refusée à une réunion simplement « technique » sur Xylella fastidiosa, la Coordination Rurale Provence-Alpes-Côte d'Azur a rencontré à la préfecture de région Thierry Queffelec, secrétaire général aux affaires régionales.

Lors de ce rendez-vous, il était accompagné de François Goussé, directeur de la Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DRAAF), Olivier Busson, chargé de mission environnement, développement durable, agriculture, mer et Denis Ferrieu, chef de pôle mutualisation des contrôles au Service régional de l'alimentation (SRAL). Des dérogations déconnectées du terrain Malgré le silence de l'administration, la CR PACA représentée par Max Bauer, son président, et trois producteurs (Philippe Coulon, Patrick Brocard et Tanneguy de Valbray), a insisté sur le fait que des producteurs ont fait des investissements

pour mettre en place les mesures de la dérogation 9-2 et que les retards administratifs mettent en péril la viabilité de leurs structures. « A ce jour, les dérogations ne sont toujours pas délivrées, ce qui compromet d'autant plus leur avenir que les trésoreries ont déjà été impactées depuis la découverte de la bactérie en France. Il a été annoncé que les dérogations pourraient être délivrées lorsque les commissaires européens viendraient dans la région courant/fin mars ».

À titre d'exemple, des producteurs ont mis en place de filets de protection sur les exploitations et ont dû se baser sur un travail par la chambre d'agriculture des Alpes-Maritimes réalisé à la va-vite, qui n'a pas été chiffré, qui demeure inapplicable sur le terrain mais qui a tout de même servi de référence pour l'administration ! « La CR a fourni un travail démontrant les conséquences défavorables aux productions. La CR PACA a

précisé avec insistance que le nombre de prélèvement et les analyses entre les pays de l'Union européenne et la France sont différents. De ce fait, plus on cherche en France, plus on va trouver » !

ASSOCIER LES AGRICULTEURS AUX DÉCISIONS

Depuis le début, la CR est fortement impliquée sur ce sujet. Sa présence est donc tout à fait légitime dans les différentes réunions. La CR PACA est consciente des risques éventuels sur les productions mais souligne que « l'horticulture n'a pas à être la variable d'ajustement dans la lutte contre cette bactérie. Les mesures d'identification et d'application doivent être harmonisées au niveau européen ». La CR PACA est convaincue que les agriculteurs doivent être associés aux prises de décision et aux actions, pour ne pas laisser de si lourdes décisions administratives, trop souvent éloignées des

réalités de terrain, être prises sans la prise en compte des problèmes de leur quotidien. « Le risque est majeur de tuer à petit feu les entreprises de ces secteurs agricoles pourtant majeurs pour l'économie et les paysages de notre région ». La situation en Corse

Puis, la CR PACA est revenue sur la crise que subissent les producteurs corses et les entreprises de parcs et jardins de l'île du fait de lourds traitements dans l'approvisionnement en végétaux. « Les échanges commerciaux de plantes entre la région PACA et la Corse étant interdits par le plan de lutte contre la propagation, l'avenir des entreprises corses (du secteur) est fortement menacé. Sur ce point, les services de l'État semblent avoir pris conscience du caractère injustifié d'une différence de gestion administrative ».

Des agriculteurs CR s'invitent dans une réunion !



mesures de la dérogation 9-2. Or, à ce jour, ils n'ont toujours pas obtenu la dérogation, ce qui compromet leur avenir. Pourquoi donc ne pas se servir de leur témoignage pour faire avancer la situation ?

UNE PRESENCE LEGITIME

« Notre présence était tout à fait légitime. Depuis les premières alertes sur cette bactérie, nous nous sommes mobilisés. Nous avons interpellé le

ministre de l'Agriculture et le préfet de région à plusieurs reprises. Nous sommes en première ligne de la lutte contre cette bactérie. A l'échelle départementale, il est honteux que les débats qui nous concernent à ce point soient ainsi cloisonnés.

Aucune avancée réelle ne pourra être trouvée si tous les acteurs ne sont pas associés. L'avenir de l'agriculture méditerranéenne est pourtant en jeu », conclut Max Bauer.



À la demande du président de la chambre d'agriculture des Alpes-Maritimes, une réunion avait lieu sur le thème du Xylella fastidiosa, en présence de la Draaf, du SRAL et de la FREDON et de la chambre d'agriculture des Alpes-Maritimes.

Mais, l'entrée leur a été refusée, sous prétexte que la réunion était simplement technique selon leur dire... Un comble pour Max Bauer et ses collègues ! Pour la CR PACA, « cet argument constitue une raison supplémentaire pour que les producteurs soient présents car ils sont tout de même les principaux concernés ».

Le président de la CR PACA ajoute : « Malgré le silence de l'administration, des producteurs ont fait des investissements pour mettre en place les

Max Bauer, président de la Coordination Rurale Provence-Alpes-Côte d'Azur, et trois producteurs (Philippe Coulon, Patrick Brocard et Tanneguy de Valbray) se sont donc invités pour donner l'avis de vrais agriculteurs !

Action au HCCA

Une délégation de La CR PACA occupe le HCCA !

Mercredi 8 février, une délégation de la Coordination Rurale a occupé le HCCA (Haut conseil de la coopération agricole) et paralysé l'une de ses réunions de travail.

Le mot d'ordre était clair : tant qu'aucun représentant du ministère n'accepterait de nous recevoir pour négocier la réintroduction des syndicats agricoles au sein du

HCCA, les agriculteurs ne bougeraient pas ! Et pour cause, depuis plusieurs années la CR tente d'intégrer cette instance, censée être l'instance garante de l'éthique de la coopération agricole, pour créer un garde-fou contre la dérive des coopératives qui ne défendent plus les intérêts de leurs adhérents.

Max Bauer, président de la Coordination Rurale Provence-Alpes-Côte d'Azur, faisait

partie de la délégation présente au HCCA : « Nous ne sommes pas contre la coopération, elle est même indispensable pour notre agriculture.

Nous dénonçons les coopératives qui deviennent de véritables empires industriels perdant ainsi le contact avec le terrain. Il est nécessaire que les coopératives retrouvent leurs principes fondamentaux !

La Coordination Rurale souhaite pouvoir être présente à cette instance afin d'y apporter l'avis de vrais paysans ! ».

Suite à cette action, le président national de la Coordination Rurale, Bernard Lannes, a été reçu par la directrice de cabinet de Stéphane Le Foll en compagnie de Max Bauer et Philippe Ribault.